

PUBLICATION LE 22 avril 2022

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
Le Réveil du Midi - version Intégrale

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE SAINT PRIVAT DES VIEUX

M. Philippe RIBOT - Maire

Place de la mairie

30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX

Tél : 04 66 86 10 02

SIRET 21300294200018

**[W](#) Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;
Groupement de commandes : Non

Objet	Travaux de désimperméabilisation et de végétalisation des cours de 3 Groupes scolaires		
Référence	2022_04		
Type de marché	Travaux		
Mode	Procédure adaptée ouverte		
Technique d'achat	Sans objet		
Lieu d'exécution principal	Groupes scolaires de la Commune 30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX		
Description	Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.		
Code CPV principal	45112710 - Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts		
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Les variantes sont exigées : Non		

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 01	Terrassements - VRD Description : Terrassements - VRD Lieu d'exécution : Groupes scolaires de la Commune de Saint Privat des Vieux		45112500
N° 02	Aménagements paysagers Description : Aménagements paysagers Lieu d'exécution : Groupes scolaires de la Commune de Saint Privat des Vieux		45112710
N° 03	Installation de mobilier urbain - Equipements pour terrain de jeux Description : Mobilier urbain Lieu d'exécution : Groupes scolaires de la Commune de Saint		45233293

Privat des Vieux

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la

capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

Une visite de chantier obligatoire est prévue le mercredi 11 mai 2022 à 9h30. Le rendez-vous est fixé sur le parking de la Mairie (école Jean Giono).

Il est demandé aux candidats de prendre contact avec Patrice FABRE par mail : espaces-verts@stprivatdesvieux.com

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **18/05/22 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Précisions importantes concernant les délais d'exécution :

- les travaux se dérouleront exclusivement durant les périodes de vacances scolaires d'été (et de Toussaint pour le LOT 2)
- à ce titre, les délais de réalisation sont imposés aux entreprises
- tous les produits proposés devront répondre aux contraintes techniques et aux contraintes d'usages du marché.

Clause obligatoire d'insertion par l'activité économique pour les Lots N°1 et 2

Envoi le 22/04/22 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Le Réveil du Midi